

ATTESTATION MEDICALE D'IMMUNISATION ET DE VACCINATIONS OBLIGATOIRES DES ETUDIANTS ET ELEVES EN FORMATIONS PARTAMEDICALE

En référence au calendrier des vaccinations et aux recommandations vaccinales 2019 selon l'avis du Haut Conseil de la Santé Publique

Je soussigné(e) Docteur

Certifie que :

Madame Monsieur

NOM DE NAISSANCE	NOM MARITAL	Prénom

DATE DE NAISSANCE	Lieu de naissance	Département / Pays de naissance

EST A JOUR DES VACCINATIONS

Conformément à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des personnels de santé en France pour entrer en formation paramédicale et effectuer les stages obligatoires liés à sa formation.

Fait à	Signature
Le	Cachet du médecin

LEGISLATION

extes de référence :

- Articles L.3111-1, L3111-4 et L.3112-1 du code de la santé publique (CSP)
 - Arrêté du 6 mars 2007 relatif à la liste des élèves et étudiants des professions médicales et pharmaceutiques et des autres professions de santé pris en application de l'article L.3111-4 du CSP
 - Arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux (Titre III)
 - Arrêté du 2 août 2013 fixant les conditions d'immunisation des personnes visées à l'article L.3111-4 du CSP
 - Tableau 2019 des vaccinations en milieu professionnel / Professionnels concernés « Etudiants des professions médicales, paramédicales ou pharmaceutiques »
- èglementation pour la formation AS :
- Arrêté du 22/10/2005 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant
- èglementation pour la formation IDE :
- Arrêté du 21/04/2007 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux – Titre 3 : Vaccinations pour l'entrée en formation et suivi médical des étudiants

alendrier vaccinal en vigueur :

f. Site du ministère chargé de la santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/vaccination/calendrier-vaccinal>